

Report de congés (v13_08_2026)

Règles :

NOTE N° NOT251194DRH DU 17 NOVEMBRE 2025

Décret n° 2025-564 du 21 juin 2025 (Entrée en vigueur le 22 avril 2024)

Evolution : Décret n° 2026-768 du 11 août 2026 (Entrée en vigueur le 13 août 2026)

En résumé :

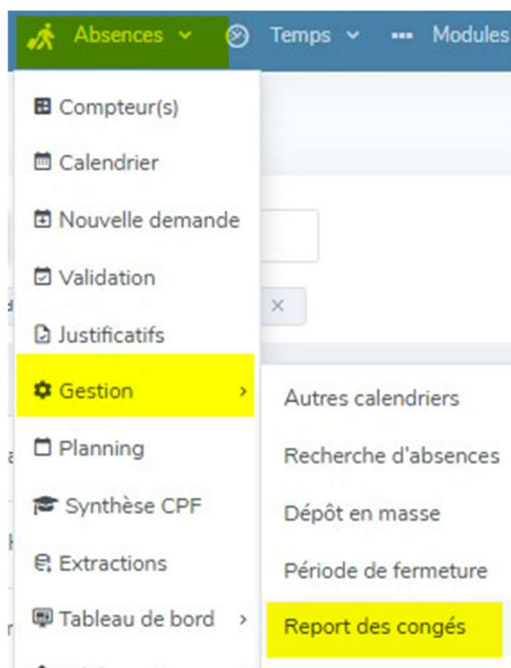
- A partir du 24/04/2024
- ✚ Modifié le 13 août 2026.
 - *Uniquement les congés annuels, ne s'applique pas aux RTT**
- Pour raison de santé : **plafonné à 20 jours**
- Lié aux responsabilités parentales ou familiales : **pas de plafond**
- ✚ Tirées de l'intérêt du service : **plafonné à 20 jours** (Décret n°2026-768, depuis le 13 août 2026)
 - L'agent doit être informé **avant le 31 janvier N+1**
- ✚ La période de report commence à la date de réception de l'information.

TABLEAU RELATIF AU REPORT DES CONGES ANNUELS NON PRIS

Raison du report	Période d'acquisition des congés non pris	Point de départ du report	Nombre maximal de jours reportés par année civile
Congé annuel non pris en raison d'un congé pour raison de santé	Congés acquis avant le congé maladie	Date de reprise des fonctions + 15 mois	20 jours
Congé annuel non pris en raison d'un congé pour raison de santé	Congés acquis pendant le congé maladie	Date de reprise des fonctions et au plus tard le 31/12 de l'année d'acquisition + 15 mois	20 jours
Congé annuel non pris en raison d'un congé lié aux responsabilités parentales ou familiales	Congés acquis avant ce congé	Date de reprise des fonctions + 15 mois	Intégralité des droits à congés non utilisés
Congé annuel non pris en raison d'un congé lié aux responsabilités parentales ou familiales	Congés acquis pendant ce congé	Date de reprise des fonctions et au plus tard le 31/12 de l'année d'acquisition + 15 mois	Intégralité des droits à congés non utilisés
Intérêt du service		avant le 31 janvier N+1	20 jours

Fonctionnalités :

Accès au menu :



Ou



Affichage d'une liste d'utilisateurs éligibles à un report de congés

The screenshot shows the 'Report des congés' page with the following table:

Utilisateur	Décompte	Solde reportable	Action
FR Fatima RECETTE100568	126	25	 
AR Arnaud RECETTE100646	22	22	 

Callout A: Nb de jours d'absences
Callout B: Total jours reportables



A : Totalise les absences sur 2 ou 3 années suivant le paramétrage en cours et la durée des absences saisies dans Sirhus (attention aux dates de fin en 9999).

B : Totalise les soldes d'un ou plusieurs compteurs de congés annuels, dont les RTT*

Exemple :

Report des congés

Absences > Gestion > Report des congés

A traiter Historique

Rechercher

Détail pour Aurélie RECETTE11895

L'absence Absence Sirhus impactant les RTT du 20/01/2026 au 31/07/2026 (193 jours) donne droit à :

- un report de solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2025 (4 jours)
- un report de solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2026 (37 jours)

Fermer

Utilisateur			Action
SR Stéphane RECETTE11818	59	38	Q ✎
AR Aurélie RECETTE11895	193	41	Q ✎
AR Anne-Sophie RECETTE11919	112	23	Q ✎
JR Jeanne RECETTE12311	182	44.5	Q ✎
CR Catherine RECETTE12738	379	36	Q ✎
DR David RECETTE12913	3653	16	Q ✎
MR Mz	193	37	Q ✎
PR Pa	12	18	Q ✎

Attention, une valeur importante de décompte correspond à une date de fin indéterminée dans Sirhus.

Corrections et validations

Dans l'exemple d'Aurélie il y a 2 sources de compteur (cliquer sur la loupe pour voir le détail)

Corrections et validations

Le crayon permet uniquement l'accès à la modification des valeurs de dates et aux options de valider ou refuser le report proposé.



La période proposée de report débute le jour où vous faites l'action, pas la vraie date qui débute après la fin de l'absence. (Voir en C et en D). Il faudra dans l'exemple corriger les 2 périodes avant d'enregistrer.

Depuis le [Décret n° 2026-768 du 11 août 2026](#) (Entré en vigueur le 13 août 2026), le report débute le jour où l'agent est informé, dans la limite d'un mois après sa reprise de fonction.

Par défaut le bouton « Valider » est activé



Pour refuser il faut activer le bouton « Refuser » et saisir un commentaire (obligatoire)



Ce n'est qu'après avoir cliqué sur « Enregistrer » que le ou les reports seront pris en compte.

Enregistrer

Report des congés pour Aurélie RECETTE11895

Calendrier de **AR Aurélie RECETTE11895**

Féris

Chômes

En cours

Validé

Télétravail

Nov. 2025

Déc. 2025

Janv. 2026

1 S Toussaint	49 1 L SIRH	1 J SIRH
2 D	2 M SIRH	2 V SIRH
3 L CA	3 M SIRH	3 S
4 M CA	4 J SIRH	4 D
5 M CA	5 V SIRH	02 5 L
6 J	6 S SIRH	6 M
7 V	7 D SIRH	7 M
8 S	8 L SIRH	8 J
9 D	9 M SIRH	9 V
10 L CA	10 M SIRH	10 S
11 M Armistic...	11 J SIRH	11 D
12 M	12 V SIRH	03 12 L
13 J	13 S SIRH	13 M
14 V	14 D SIRH	14 M
15 S	15 L SIRH	15 J
16 D	16 M SIRH	16 V
17 L	17 M SIRH	17 S
18 M SIRH	18 J SIRH	18 D
19 M SIRH	19 V SIRH	04 19 L
20 J SIRH	20 S SIRH	20 M SIRH
21 V SIRH	21 D SIRH	21 M SIRH
22 S SIRH	22 L SIRH	22 J SIRH
23 D SIRH	23 M SIRH	23 V SIRH
24 L SIRH	24 M SIRH	24 S SIRH
25 M SIRH	25 J SIRH	25 D SIRH
26 M SIRH	26 V SIRH	05 26 L SIRH
27 J SIRH	27 S SIRH	27 M SIRH
28 V SIRH	28 D SIRH	28 M SIRH
29 S SIRH	01 29 L SIRH	29 J SIRH
30 D SIRH	30 M SIRH	30 V SIRH
	31 M SIRH	31 S

Report du solde de Congés payés - RTT -
fractionnement 2025 (4 jours)

Compteur personnel *

Report de congés

Ce compteur est inactif pour l'utilisateur

Date de début *

12/08/2026

Date de fin *

12/11/2027

+15 mois

Commentaire (requis en cas de refus)

Valider Refuser

Report du solde de Congés payés - RTT -
fractionnement 2026 (37 jours)

Compteur personnel *

Report de congés

Ce compteur est inactif pour l'utilisateur

Date de début *

12/08/2026

Date de fin *

12/11/2027

+15 mois

Commentaire (requis en cas de refus)

Valider Refuser

Enregistrer

Calendrier de **AR Aurélie RECETTE11895**

Féris

Chômes

En cours

Validé

Télétravail

Juin 2026

Juill. 2026

Août 2026

23 1 L SIRH	1 M SIRH	1 S
2 M SIRH	2 J SIRH	2 D
3 M SIRH	3 V SIRH	3 L
4 J SIRH	4 S SIRH	4 M
5 V SIRH	5 D SIRH	5 M
6 S SIRH	6 L SIRH	6 J
7 D SIRH	7 M SIRH	7 V
8 L SIRH	8 M SIRH	8 S
9 M SIRH	9 J SIRH	9 D
10 M SIRH	10 V SIRH	10 L
11 J SIRH	11 S SIRH	11 M
12 V SIRH	12 D SIRH	12 M
13 S SIRH	13 L SIRH	13 J
14 D SIRH	14 M SIRH	14 V
15 L SIRH	15 M SIRH	15 S Assomp...
16 M SIRH	16 J SIRH	16 D
17 M SIRH	17 V SIRH	17 L
18 J SIRH	18 S SIRH	18 M
19 V SIRH	19 D SIRH	19 M
20 S SIRH	20 L SIRH	20 J
21 D SIRH	21 M SIRH	21 V
22 L SIRH	22 M SIRH	22 S
23 M SIRH	23 J SIRH	23 D
24 M SIRH	24 V SIRH	24 L
25 J SIRH	25 S SIRH	25 M
26 V SIRH	26 D SIRH	26 M
27 S SIRH	27 L SIRH	27 J
28 D SIRH	28 M SIRH	28 V
29 L SIRH	29 M SIRH	29 S
30 M SIRH	30 J SIRH	30 D
	31 V SIRH	31 L

ATTENTION:
Il faut faire les 2
modifications avant
d'enregistrer

Depuis la modification du décret, si vous êtes dans la période d'un mois après la reprise de fonction de l'agent lorsque vous aller valider le report, les dates de validités seront correctes, puisque l'agent sera notifié par mail du report.

Après l'action de validation, le compteur report est activé et crédité pour l'agent(e).

Amplitude de gestion: Le solde est calculé sur plusieurs périodes : - du 12/08/2026 au 12/11/2027 : 4j - du 01/08/2026 au 01/01/2028 : 37j		Tickets restaurant				
Informations : Report de congés		Ajouter				
Acquisition : L'acquisition est gérée manuellement		Régulation	En attente	Validé	Solde	Action
Report de congés	41j	0j	0j	0j	41j	 

En passant la souris sur le « i », le détail du crédit du compteur report est indiqué.



Les compteurs CA ont subi une régulation négative égale au crédit report respectif ($4+37=41$)

Le crayon permet de corriger le ou les crédits ainsi que les dates de validités.

Allons corriger le crédit, puisqu'il est faux (RTT en trop)

AR Aurélie RECETTE11895 Actif

UMR5276 / 1 / Défaut

Général
 Connexion
 Temps de travail
Absences
 CET
 Activités
 Données CNRS

Action	Date	Auteur	Ancienne valeur	Nouvelle valeur	Commentaire
Création	12/08/2026 16:48	Eric RECETTES		Credit : 37j Ancr. Oui Date de début : 01/08/2026 Date de fin : 01/01/2028	Report du solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2026 (37 jours)
Création	12/08/2026 16:48	Eric RECETTES		Credit : 4j Ancr. Oui Date de début : 12/08/2026 Date de fin : 12/11/2027	Report du solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2025 (4 jours)

	Crédit	Régulation	En attente	Validé	Solde	Action
Report de congés	41j	0j	0j	0j	41j	 
Congés payés - RTT - fractionnement 2024	26j	0j	0j	26j	0j	 
Congés payés - RTT - fractionnement 2025	25j	-4j	0j	21j	0j	 
Absence pour formation au titre du Compte Personnel de Formation 2026	25j	0j	0j	0j	25j	 
Congés payés - RTT - fractionnement 2026	37j	-37j	0j	0j	0j	 

Modifier

Ajouter

Crédit	Date de début	Date de fin	Etat	Action
4j	12/08/2026	12/11/2027		 
37j	01/08/2026	01/01/2028		 

Modifier

Date de début *

01/08/2026

Date de fin *

01/01/2028

Crédits *

25

Actif

Oui

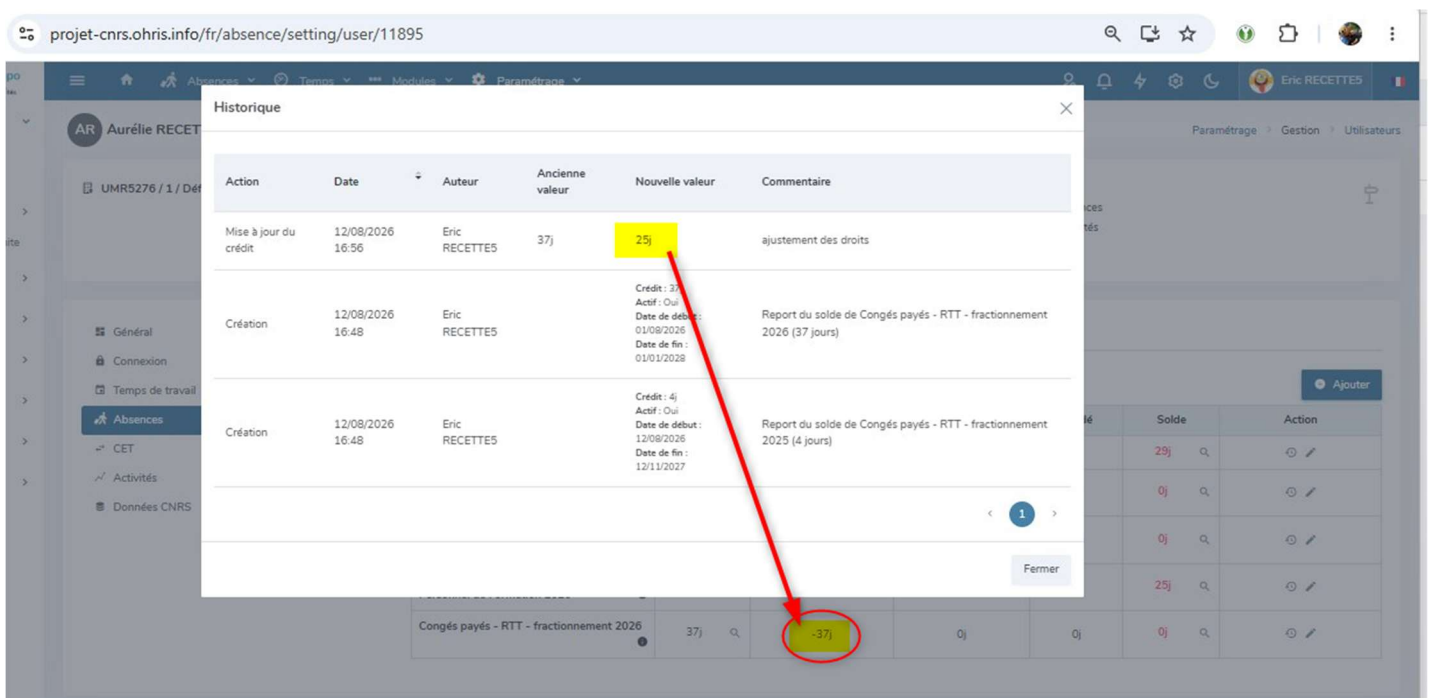
Commentaire *

Ajustement des droits

Enregistrer

- 1 : Consultation de l'historique des modifications
- 2 : Accès au pré menu pour modifier ou ajouter un report
- 3 : Accès en modification (dates et crédit)
- 4 : Les dates de début et fin de validité peuvent être encore modifiées.
- 5 : Modification du crédit accordé.  Il faudra modifier la régulation manuellement cette fois.
- 6 : Commentaire obligatoire
- 7 : Enregistrer la modification

 On a modifié le crédit de 37 à 25 mais la régulation ne s'est pas mise à jour dans le compteur CA



projet-cnrs.ohris.info/fr/absence/setting/user/11895

Historique

Action	Date	Auteur	Ancienne valeur	Nouvelle valeur	Commentaire
Mise à jour du crédit	12/08/2026 16:56	Eric RECETTES	37j	25j	ajustement des droits
Création	12/08/2026 16:48	Eric RECETTES		Credit : 3j Actif : Oui Date de début : 01/08/2026 Date de fin : 01/01/2028	Report du solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2026 (37 jours)
Création	12/08/2026 16:48	Eric RECETTES		Credit : 4j Actif : Oui Date de début : 12/08/2026 Date de fin : 12/11/2027	Report du solde de Congés payés - RTT - fractionnement 2025 (4 jours)

Fermer

Congés payés - RTT - fractionnement 2026

Solde	Action
29j	
0j	
0j	
25j	
0j	

Il faudra de nouveau intervenir pour corriger la régulation du compteur CA 2026. La modification du crédit report ne met pas automatiquement à jour le compteur CA correspondant.

Le refus d'un report

On a vu que pour refuser il faut activer le bouton « Refuser » et saisir un commentaire (obligatoire)

Valider

Refuser

Conséquence : L'agent(e) éligible pour ce report disparaît de la liste. On va le retrouver dans l'historique des validations mais ne sera plus modifiable.

Report des congés					
A traiter Historique					
Rechercher					
Utilisateur	Statut	Compteur reporté	Solde reporté	Compteur de destination	
AR Ariane RECETTE10198	Refusé	Congés payés - RTT - fractionnement 2026	41	-	
AR Aurélie RECETTE11895	Validé	Congés payés - RTT - fractionnement 2025	4	Report de congés	
AR Aurélie RECETTE11895	Validé	Congés payés - RTT - fractionnement 2026	37	Report de congés	